

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2011

## SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure  
COEFFICIENT : 7 + 2

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit.**

**Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.**

**Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.**

**Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix soit le sujet A, soit le sujet B.**

## Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

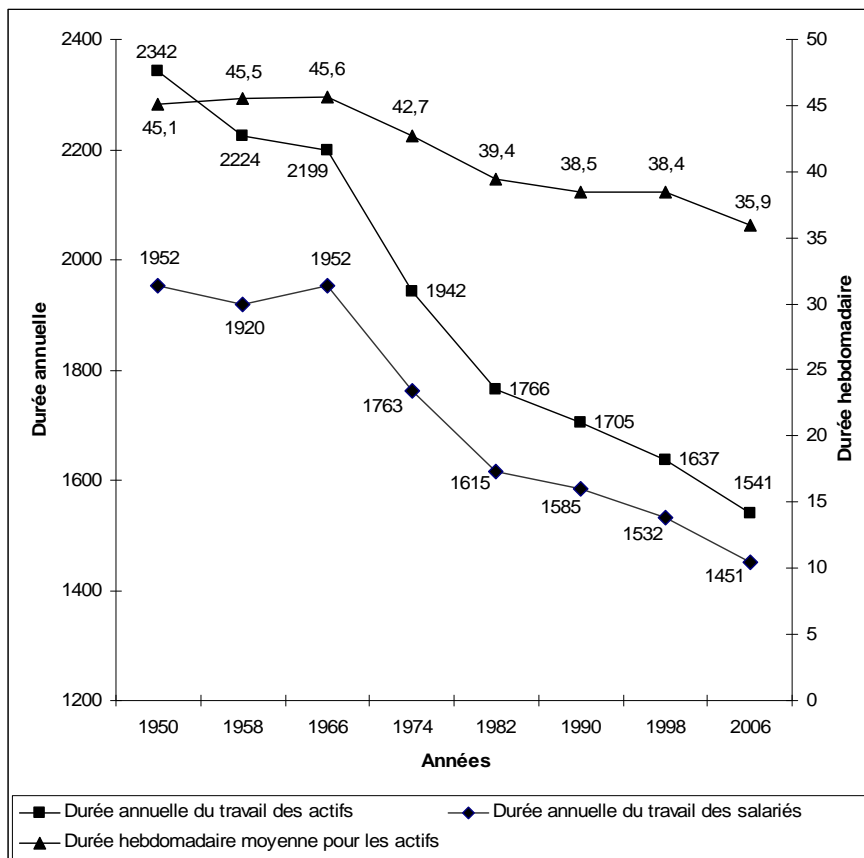
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

**Quelles sont les conséquences de la baisse des durées du travail pour les salariés ?**

#### DOCUMENT 1

#### L'évolution des durées du travail<sup>1</sup> en France (en heures)



Source : d'après G. BOUVIER, F. DIALLO, « Soixante ans de réduction du temps de travail dans le monde », *Insee Première*, n° 1273, janvier 2010.

<sup>1</sup> durées de travail pour les salariés à temps plein.

## DOCUMENT 2

### Quelques dates concernant la législation sur la durée du travail en France

<b>1906</b>	Loi sur le repos hebdomadaire obligatoire de 24 heures.
<b>1919</b>	Journée de travail fixée à 8 heures, durée hebdomadaire de travail à 48 heures.
<b>1936</b>	Accords de Matignon : loi sur les conventions collectives, 2 semaines de congés payés, semaine de 40 heures sans perte de salaire.
<b>1956</b>	Loi sur la 3 <sup>ème</sup> semaine de congés payés.
<b>1968</b>	Accords de Grenelle : réduction du temps de travail à 40 heures hebdomadaires*.
	Loi sur la 4 <sup>ème</sup> semaine de congés payés.
<b>1969</b>	Semaine de 39 heures, 5 <sup>ème</sup> semaine de congés payés, loi sur la retraite à taux plein à 60 ans.
<b>1982</b>	Loi sur la réduction du temps de travail à 35 heures
<b>1998</b>	Loi sur la réforme des retraites (allongement de la durée de cotisation)
<b>2003</b>	Assouplissement de la loi sur les 35 heures (abandon de la référence aux 35 heures au profit de l'annualisation du temps de travail, seul le plafond de 1600 heures par an est retenu pour la durée annuelle du travail)
<b>2010</b>	Vote, par le Parlement, de la loi sur la réforme des retraites (âge légal de départ à la retraite : 62 ans et pension de retraite à taux plein : 67 ans).

Source : d'après la Direction de l'information légale et administrative, Service-public.fr.

\* Les 40 heures avaient été suspendues après la 2<sup>nde</sup> Guerre Mondiale au moment de la reconstruction.

## DOCUMENT 3

Le but initial [de la loi sur les 35 heures] était double : créer des emplois par un processus de partage, et améliorer la vie quotidienne des salariés en leur permettant de mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale et personnelle. [...]

La réduction du temps de travail (RTT) a créé des emplois, un nombre respectable sans être faramineux. La plupart des analyses convergent pour dire que plus de 300 000 emplois lui sont imputables entre 1997 et 2000, la plupart durant l'année 2000. [...]

La flexibilisation des horaires a [...] frappé les salariés les moins favorisés, qui ont dû accepter des contraintes nouvelles d'emploi du temps. Ils ont souvent subi l'intensification de leurs cadences et la suppression des pauses. En outre, les heures supplémentaires, qui leur permettaient d'arrondir leur fin de mois, sont devenues plus rares. Les études montrent en détail comment des catégories moins vulnérables, travailleurs qualifiés, techniciens, et notamment les femmes, ont pu saisir les occasions qui leur étaient données de vivre mieux, de faire face à des engagements familiaux. Les cadres, quant à eux, ont fait l'objet d'un traitement à part et ont bénéficié de jours de congé, pas toujours pris mais toujours appréciés.

Source : B. GAZIER, *Vers un nouveau modèle social*, Champs Flammarion, 2005.

**DOCUMENT 4**

**Répartition des actifs et temps de travail en France en 2007  
en fonction du sexe et de la PCS**

	<b>Répartition des actifs ayant un emploi (en %)</b>		
	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>
Temps complet	94,3	69,8	82,8
Temps partiel	5,7	30,2	17,2
Total	100	100	100
	<b>Sous-emploi<sup>1</sup> parmi les temps partiels (en %)</b>		
15-24 ans	36,1	44,1	41,5
25-49 ans	46,4	30,7	32,9
50 ans et plus	20,5	20,5	20,5
Ensemble des temps partiels	36,1	29,2	30,4
	<b>Durée moyenne hebdomadaire en heures</b>		
	<b>Temps partiel</b>	<b>Temps complet</b>	<b>Ensemble</b>
Cadres et Professions. Intellectuelles supérieures.	24,3	44	42,1
Professions intermédiaires	24,3	39,3	37,1
Employés	22,8	38,2	33,3
Ouvriers	21,8	37,8	36,5
Ensemble	23,1	41	37,9

Champ : actifs de 15 ans et plus ayant un emploi, vivant en France métropolitaine

Source : Enquête emploi du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> trimestre 2007 in F. CHEVALIER *et alii*, « Une photographie du marché du travail en 2007 », *Insee Première*, n° 1206, août 2008.

<sup>1</sup> sous-emploi : les personnes actives occupées au sens du BIT qui travaillent à temps partiel mais souhaitent travailler davantage et les personnes en chômage partiel.

## DOCUMENT 5

Les salariés se retrouvent pris en tenaille entre des injonctions contradictoires : être toujours plus productifs sans pour autant sacrifier la qualité du service, et être autonomes tout en respectant les consignes strictes. [...]

Cette tendance n'est pas sans conséquence sur la santé physique des salariés concernés au sens le plus classique du terme. L'explosion des troubles musculo-squelettiques (TMS) est à cet égard particulièrement préoccupante : 12 000 cas étaient officiellement recensés en 1998. Dix ans plus tard, plus de 52 000 personnes souffraient d'une de ces affections qui touchent le dos, les épaules, les poignets ou encore les genoux. Une part de cette augmentation traduit sans doute une meilleure connaissance et une plus forte déclaration de ces affections mais ça n'explique pas tout.

Si le travail est toujours harassant sous bien des aspects, il est également de plus en plus stressant. C'est ce que traduit l'apparition d'un nouveau type de contraintes : les risques psychosociaux<sup>1</sup>. Le phénomène n'est pas marginal. En 2003, 23 % des salariés français se sentaient en situation de *job strain*, c'est-à-dire privés des marges de manœuvre nécessaires pour faire face aux exigences de leur travail selon l'enquête Sumer.

<sup>1</sup> Cette expression recouvre les risques professionnels portant atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés : stress, harcèlement, épuisement professionnel, violence au travail.

L. JEANNEAU, « Pourquoi le travail fait-il aussi mal ? », *Alternatives économiques*, Hors Série n° 84, 2<sup>ème</sup> trimestre 2010.

## DOCUMENT 6

### Evolution de l'emploi du temps d'un homme entre 1900 et 2009

	En années		En % de la vie éveillée <sup>2</sup>	
	1900	2009	1900	2009
Travail	12	6	42	11
Temps physiologique <sup>1</sup>	21	39	13	28
Enfance, scolarité	7	11	24	20
Transports	3	6	10	11
Temps libre	3	16	11	30
			100%	100%
Espérance de vie	46	78		
Temps éveillé	29	52	15 h/jour	16 h 30/jour

Source : G. MERMET, *Francoscopie 2010*, Larousse, 2009.

<sup>1</sup> Temps consacré aux activités suivantes : alimentation, sommeil, toilettes et soins.

<sup>2</sup> Le temps de sommeil a été retiré du temps physiologique pour cette colonne.

## Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

*Il est demandé au candidat :*

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
  - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
  - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
  - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

*Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### THÈME DU PROGRAMME : **Conflits et mobilisation sociale**

#### **I- TRAVAIL PREPARATOIRE (10 points)**

*Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.*

- 1) D'après le **document 1**, peut-on dire que les conflits du travail sont en recul en France ? *(2 points)*
- 2) Comparez, en utilisant un calcul de votre choix, l'évolution des conflits collectifs portant sur le « temps de travail » et sur les « conditions de travail » entre 1996-1998 et 2002-2004. (**Document 2**) *(2 points)*
- 3) Faites une phrase avec chacune des deux données soulignées du **document 3**. *(1 point)*
- 4) Quel lien peut-on faire entre le **document 3** et le deuxième paragraphe du **document 4** ? *(2 points)*
- 5) Comment « la montée de l'individualisme » peut-elle expliquer les évolutions des conflits du travail ? (**Document 4**) *(2 points)*
- 6) Expliquez la phrase soulignée. (**Document 4**) *(1 point)*

#### **II- QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)**

**Vous décrirez, puis vous expliquerez, les transformations des conflits du travail en France depuis une trentaine d'années.**

## DOCUMENT 1

La grève est une pratique en recul, elle reste majoritairement le fait de l'industrie dans le secteur concurrentiel et se concentre, de manière croissante depuis 1982, dans la fonction publique, les services publics et les transports. De nouveaux territoires émergent ou ressurgissent : chez les routiers, dans le commerce, les nouvelles activités de loisir ou de service à la personne. L'évolution incite cependant à appréhender la grève dans un halo de pratiques conflictuelles dont elle est de moins en moins le centre. Depuis le milieu des années 1990, le répertoire d'action collective<sup>1</sup> sollicite davantage le débrayage<sup>2</sup>, la grève courte, des luttes aux frontières de l'individuel et du collectif, le refus des heures supplémentaires. Ces divers modes d'action qui ne relèvent pas des formes traditionnelles de la grève n'en témoignent pas moins de mobilisations et de formes de résistances qui marquent aujourd'hui le monde du travail, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Dans l'entreprise, il s'agit là d'une tendance importante qui influe sur l'évolution du conflit social.

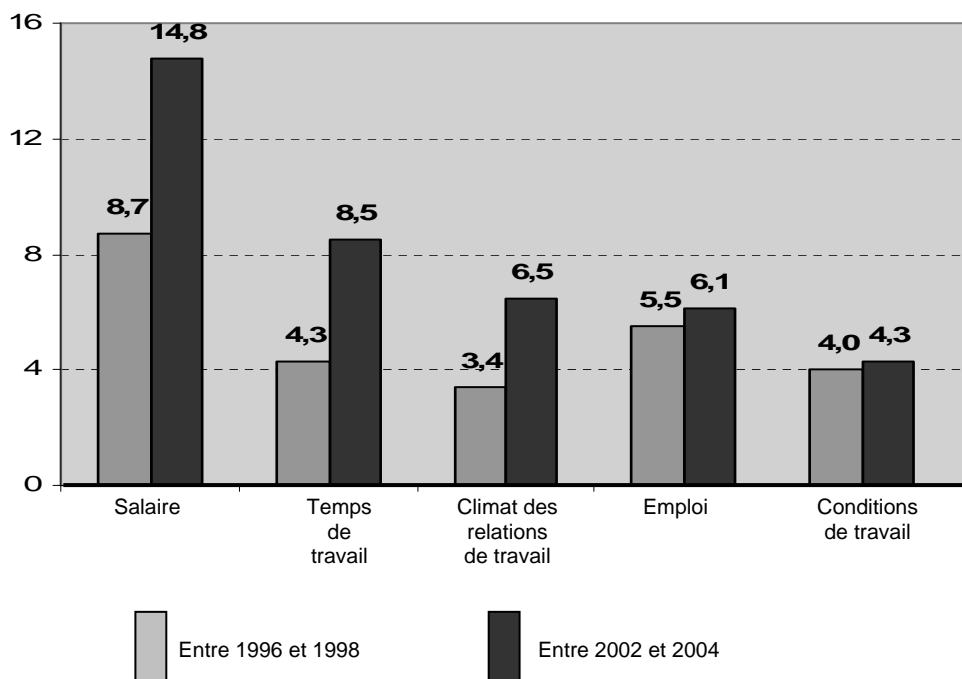
G. GROUX, J-M. PERNOT, *La grève*, Presse de la FNSP, 2008.

Répertoire d'action collective<sup>1</sup> : cette notion empruntée au politologue américain Charles Tilly suggère que les individus puisent leurs formes d'actions dans un répertoire de protestations déjà constitué, c'est-à-dire qu'ils agissent collectivement selon des formes de protestation codifiées par le passé.

débrayage<sup>2</sup> : ce terme est employé pour désigner les arrêts de travail d'une durée inférieure à une journée, souvent moins d'une heure.

## DOCUMENT 2

### Evolution des principaux motifs de conflits collectifs (en % d'établissements)



Champ : établissements de 20 salariés et plus.

Lecture : 8,7% des entreprises interrogées au cours de l'enquête REPONSE ont déclaré avoir connu au moins un conflit portant sur les salaires entre 1996 et 1998.

Source : D'après *Enquête Relations professionnelles et négociations d'entreprises* (REPONSE), 1999 et 2004-2005, DARES.

## DOCUMENT 3

### Situation de l'emploi en France

	1982	1995	2008
<b>Emploi total selon le secteur d'activité (en %)</b>			
Agriculture	7,6	4,3	2,8
Industrie	22,3	17,6	<u>13,9</u>
Construction	7,9	6,3	6,7
Tertiaire	62,2	71,8	76,6
<b>Part des formes particulières d'emploi dans l'emploi total (en %)</b>			
CDD et contrats saisonniers (public et privé)	4,3	8,1	<u>8,6</u>
Intérimaires	0,4	1,0	2,1
Apprentis	0,7	0,7	1,3

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans et plus

Source : d'après Insee, *Enquête Emploi, séries longues*.

## DOCUMENT 4

Parmi les facteurs sociaux pouvant expliquer le déclin syndical, on a souvent cité les changements culturels intervenus dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Citons notamment la montée de l'individualisme qui place au premier plan la réalisation personnelle et qui dévalorise les engagements collectifs. Les syndicats, comme les partis politiques [...] sont victimes du même déclin : les engagements se font plus ponctuels, pour des causes temporaires et désintéressées. Cette évolution culturelle est renforcée par la prolongation de la scolarité qui retarde l'entrée dans le monde du travail et qui rend aléatoire la transmission des valeurs essentiellement orales sur lesquelles repose le syndicalisme.

Dans le même ordre d'idées, les transformations de la population active ont été défavorables aux ouvriers qui fournissaient au syndicalisme une partie des adhérents et des cadres, et, surtout, une vision du monde, des valeurs, des modes d'action. Le déclin des syndicats s'inscrit dans la fin du « mouvement ouvrier ».

D. ANDOLFATTO, D. LABBÉ, *Sociologie des syndicats*, La Découverte, 2007.



## SUJET A

*Ce sujet comporte un document.*

### THEME DU PROGRAMME

### **Conflits et mobilisation sociale**

#### **DOCUMENT**

[...] La bourgeoisie n'a pas seulement forgé les armes qui la mettront à mort ; elle a produit aussi les hommes qui manieront ces armes, les ouvriers modernes, *les prolétaires*. À mesure que grandit la bourgeoisie, c'est-à-dire le capital, se développe aussi le prolétariat, la classe des ouvriers modernes qui ne vivent qu'à la condition de trouver du travail et qui n'en trouvent que si leur travail accroît le capital. Ces ouvriers, contraints de se vendre au jour le jour, sont une marchandise, un article de commerce comme un autre; ils sont exposés, par conséquent, à toutes les vicissitudes de la concurrence, à toutes les fluctuations du marché.

Le développement du machinisme et la division du travail, en faisant perdre au travail du prolétaire tout caractère d'autonomie, lui ont fait perdre tout attrait pour l'ouvrier. Il devient un simple accessoire de la machine, on n'exige de lui que l'opération la plus simple, la plus monotone, la plus vite apprise. Par conséquent, ce que coûte l'ouvrier se réduit, à peu de chose près, au coût de ce qu'il lui faut pour s'entretenir et perpétuer sa descendance. Or, le prix du travail, comme celui de toute marchandise, est égal à son coût de production. Donc, plus le travail devient répugnant, plus les salaires baissent. Bien plus, la somme de labeur s'accroît avec le développement du machinisme et de la division du travail, soit par l'augmentation des heures ouvrables, soit par l'augmentation du travail exigé dans un temps donné, l'accélération du mouvement des machines, etc...

L'industrie moderne a fait du petit atelier du maître-artisan patriarcal la grande fabrique du capitaliste industriel. Des masses d'ouvriers, entassés dans la fabrique, sont organisés militairement. Simples soldats de l'industrie, ils sont placés sous la surveillance d'une hiérarchie complète de sous-officiers et d'officiers. Ils ne sont pas seulement des esclaves de la classe bourgeoise, de l'État bourgeois, mais encore, chaque jour, à chaque heure, les esclaves de la machine, du contremaître, et surtout du bourgeois fabriquant lui-même.

Source : K. MARX et F. ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, Bordas, 1986 (1<sup>ière</sup> édition 1848)

#### **QUESTIONS**

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document**, vous expliquerez l'origine de la plus-value, selon K. Marx. (9 points)
  
- 2) Expliquez le passage souligné. (5 points)
  
- 3) Comment les nouvelles formes d'organisation du travail ont-elles pu améliorer les conditions de travail des ouvriers par rapport à celles décrites par K. Marx ? (6 points)

**SUJET B**

*Ce sujet comporte un document.*

THÈME DU PROGRAMME :

**Égalisation des conditions et démocratie**

**DOCUMENT**

Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux, qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres, ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux ; mais il ne les voit pas ; il les touche et ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie.

Au-dessus de ceux-là, s'élève un pouvoir<sup>(1)</sup> immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leurs jouissances, et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur ; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?

C'est ainsi que tous les jours il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre ; qu'il renferme l'action de la volonté dans un plus petit espace, et dérobe peu à peu chaque citoyen jusqu'à l'usage de lui-même. L'égalité a préparé les hommes à toutes ces choses : elle les a disposés à les souffrir et souvent même à les regarder comme un bienfait.

Après avoir pris ainsi tour à tour dans ses puissantes mains chaque individu, et l'avoir pétri à sa guise, le souverain étend ses bras sur la société tout entière ; il en couvre la surface d'un réseau de petites règles compliquées, minutieuses et uniformes, à travers lesquelles les esprits les plus originaux et les âmes les plus vigoureuses ne sauraient se faire jour pour dépasser la foule ;[...] et il réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industrieux, dont le gouvernement est le berger.

A. de TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique*, tome quatrième, 3<sup>ème</sup> édition, librairie de C. Gosselin, Paris, 1866, (première édition : 1835)

(1) il s'agit de la démocratie.

**QUESTIONS :**

1. À l'aide de vos connaissances et du **document**, vous présenterez la thèse du « despotisme démocratique » d'A. De Tocqueville (9 points)
2. Expliquez le passage souligné (5 points)
3. Présentez deux exemples contemporains de remparts contre les risques de « despotisme démocratique ». (6 points)